

le Sr. de Riparfond l'un de leurs Collegues, & placée dans les hautes Sales de l'Archevêché, de la maniere dont je l'ai rapporté dans un de mes précédens Journaux. *

V. Le Prince Electoral de Saxe continuë son séjour à Paris, & y fait une belle dépente : Le Roi lui a fait present de six de ses plus beaux Chevaux de main, richement harnachez, les Selles & les Houffes étant toutes en broderies d'or & d'argent. Ils sont, dit-on, pour le Roi Auguste son pere.

Present du Roi au Prince Electoral de Saxe.

VI. Dans la Diette generale des Cantons Catholiques, tenuë à Lucerne au mois de Fevrier, on y resolut unanimement de renouveler l'alliance perpetuelle que ces Cantons ont avec la Couronne de France depuis plusieurs siecles ; on convint que pour cet effet on convoqueroit exprés une Diette de ces Cantons à Sauleure, mais le jour n'en fut pas fixé. L'alliance de la Couronne de France avec la Republique des Suisses est fort ancienne ; le premier Traité que nous en ayons est du 28. Octobre 1444. Charles VII. fit une alliance perpetuelle avec eux le 8. Novembre 1425. Dans les siecles suivans, les Rois qui parvinrent sur le Trône de France, renouvelerent cette Alliance ; en 1663. elle fut affermie de nouveau, par le Traité signé à Sauleure le 4. Septembre, de la part du Roi LOUIS XIV. pour durer toute la vie de ce Prince, celle de Monseigneur le Dauphin son fils, & même huit ans après le décez de ce Dauphin. Mais la mort ayant terminé les jours du Prince qui dans ce tems-là étoit considéré comme le plus proche successeur de la Couronne ;

Resolu de renouveler le Traité entre la France & les Suisses.

.. Sa

* Voyez année 1708. Tom. IX. pag. 69.